

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska.

EDMUNDSTON, N. B. 30 SEPTEMBRE 1914

G.-E. DION, Administrateur

LA BATAILLE CONTINUE

Nos Finances

Dans un récent numéro, nous avons prêché l'économie, l'économie la plus stricte pendant la durée de la guerre. Ce conseil s'applique non seulement aux individus, mais aussi aux corps municipaux. Ce n'est pas le temps de brûler la chandelle par les deux bouts. Le gaspillage ne devrait jamais être toléré; encore moins, lorsque les finances sont en souffrance et les emprunts presque impossibles.

Il est d'une nécessité absolue pour notre ville d'être économe, de veiller plus que jamais aux dépenses, de nous priver même des choses lesquelles, dans les temps moins durs, seraient utiles, sinon nécessaires. Nos finances sont loin d'être florissantes, et nous croyons qu'il est de notre devoir de faire connaître aux contribuables de la ville la vérité sur cette question. Malgré les taxes élevées que nous payons, la ville doit, depuis trois ans, à la banque une somme variant de trois mille à six mille dollars et nous ne semblons pas être capables de prendre le dessus. D'après la loi, nous ne pouvons pas emprunter plus que trois mille dollars, sans une autorisation spéciale de la législature. Donc les banques pourraient nous couper les provisions—en monnaie.

Mais il y a plus encore. D'après les actes autorisant nos emprunts pour notre système d'éclairage et notre aqueduc, il est impératif que nous mettions de côté chaque année une certaine somme pour un fonds d'amortissement (*Sinking fund*). Nous sommes déjà quatre années en arrière. La législature pourrait nous obliger, à l'heure actuelle, de prélever la somme d'environ \$5,000.00 que nous devons au fonds d'amortissement.

Qu'arriverait-il, aussi, si un accident imprévu survenait à nos machines, etc? Où prendre l'argent dans un tel cas? Nous n'avons pas de pouvoir d'emprunt et nos coffres sont vides. La question des finances de la ville est donc une question sérieuse, très sérieuse pour les contribuables. Que les autorités de la ville soient économes et prudentes; qu'elles fassent les travaux les plus urgents et rien de plus. Commençons par payer nos dettes; mettons nos finances en ordre; c'est le premier besoin.

Une Question à Régler

Nous prouvons plus haut que les finances de la ville laissent à désirer. La ville n'est donc pas en position d'augmenter les salaires de ses employés. Elle ne doit pas prendre le risque, non plus de faire briser ses machines par des employés incompetents. Le conseil ne peut trouver un électricien aussi compétent que M. Albert Fournier pour le salaire qu'elle lui paie. La question semble donc simple à régler et devrait être réglée de suite, avant qu'il arrive des accidents coûteux pour la ville.

M. Fournier devrait être réinstallé sans délai. D'autant plus qu'il n'y avait aucune raison valable pour remercer M. Fournier de ses services. Si le maire se donnait autant de peine pour trouver des candidats au conseil qu'il s'en donne pour remplacer un employé qui a le seul défaut de ne pas lui plaire, les affaires municipales se porteraient un peu mieux, et la ville serait représentée par un conseil au complet.

Mais notre Kaiser est menaçant: Si Fournier reste, il part; si Fournier part, il reste. Voilà son ultimatum aux conseillers de la ville. Ed bien! nous le disons encore une fois et nous croyons être l'interprète de la grande majorité des contribuables: que le maire s'en aille, s'il le faut; il peut être remplacé facilement, tandis qu'il est difficile de remplacer l'ex-employé en question. Les manières allemandes ne sont pas de mode aujourd'hui en pays britannique. Si le maire actuel veut mener à coup de bâton, et faire des passe-droits à certain employé sans raison aucune, il est temps que le public intervienne. Et cette manie de croire que tout va s'effondrer à trente lieues à la ronde, s'il cesse de présider au conseil ne devrait pas effrayer, outre mesure, les contribuables—Un de perdu, deux de trouvés.

Nous invitons donc les intéressés d'aller à la prochaine réunion du conseil pour faire connaître leurs vues sur l'injustice criante du renvoi d'un pauvre employé, sans cause, ni raison.

L'offensive allemande au sud-ouest d'Anvers a été repoussée avec de lourdes pertes

Paris, 26.— Comme hier, c'est sur les deux extrémités de l'immense ligne de bataille, en France, que se livre le plus fort de la mêlée. L'aile gauche française fait de constants progrès sur la droite allemande, tandis que sur la Meuse, les Allemands donnent avec frénésie sur la droite française.

Voici, à ce sujet, la teneur d'un bulletin officiel français, publié hier soir:

"Sur notre aile gauche, dans la région située au nord-ouest de Noyon nos troupes en progrès, venues en contact avec les forces supérieures de l'ennemi, durent ce matin (hier), céder quelque peu de terrain. Renforcées, pourtant, par de fraîches recrues, ces troupes ont vigoureusement repris l'offensive.

"Le combat dans cette région, présente le caractère d'une extrême violence.

"Au centre, il n'y a rien de nouveau à signaler.

"Sur notre aile droite, l'ennemi a commencé à céder devant les attaques de nos troupes venues du côté de Nancy et de Toul.

"Dans la région située au sud de la Wèvre, l'ennemi retraite vers Hudry-de-Made, dans le département de Meurthe-et-Moselle. L'engagement se continue."

Les Allemands ont réussi à gagner du terrain sur les hauteurs de la Meuse, et ils se sont avancés du côté de Saint-Michel (sur la rive droite de la Meuse, à 20 milles au sud-est de Verdun), sans pouvoir réussir, cependant, à traverser la rivière.

Varsovie, 27.— Samedi matin, vers 5 heures, on s'est aperçu qu'un Zeppelin évoluait au dessus de la ville. Après avoir jeté quelques bombes qui ont tué trois soldats, et avoir reçu quelques coups de fusil, le Zeppelin s'est enfui dans la direction de Novo-Georgeweska, à vingt milles au nord-ouest de Varsovie, où les canons de la forteresse l'ont abattu.

Paris, 28.— Un aéroplane allemand a lancé hier quatre bombes sur Paris. L'une d'elles fit explosion sur l'avenue Du Trocadero, au coin de la rue Freycinet, décapitant un

Un beau discours

Nous reproduisons *in toto* le discours suivant prononcé par M. Montpetit lors de la réception, à Montréal, de la délégation belge. C'est une pièce d'éloquence rare et qui a soulevé un délire d'enthousiasme. Nous sommes heureux de procurer à nos lecteurs le plaisir de le lire.

Messieurs les Ministres et Délégués de la Belgique, Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs, C'est vraiment tout un peuple qui vous acclame.

La ville de Montréal, centre de cette vieille province, a voulu vous exprimer son admiration, vous manifester sa sympathie et vous dire les titres que vous avez à sa reconnaissance émue.

Nous avons toujours été vos alliés pacifiques. Vous nous avez donné le meilleur de vous-même: votre pensée, votre énergie. Vous nous avez envoyé vos professeurs, vos ingénieurs, vos industriels, vos artistes; nous avons su apprécier vos paysans et vos ouvriers. A l'œuvre de conquête que nous devons accomplir, vous avez aussi apporté l'appui de capitaux patiemment accumulés. Vous avez été pour nous des collaborateurs amis. Si le Canada vous doit quelque chose de sa splendeur, souffrez qu'il vous en remercie d'abord.

Aussi bien, vos premières victoires ne nous ont pas étonnés. Nous vous connaissons. Vos couleurs aussitôt nous sont devenues familières. Regardez! Elles se sont multipliées chez nous, comme sous les murs de Liège les soldats de la Belgique. Nous les portons avec orgueil. Il semble qu'il y ait sur toutes nos poitrines des parcelles de votre gloire.

Elles nous rappellent votre belle patrie. Vous y avez donné l'exemple d'une activité merveilleuse. Mais en même temps que vous faisiez rayonner sur le monde vos initiatives et vos idées, vous conserviez pieusement le culte de votre histoire et vous restiez jaloux de votre indépendance. Ceux qui ont cherché dans les livres le secret de

l'âme belge, en connaissent maintenant la sublime beauté.

Dès que l'Allemagne, au mépris de sa signature eut foulé votre sol, vous avez tressailli. Du pays de Maethelinck, qui chanta les abeilles et révéla dans une œuvre immortelle les qualités profondes de votre race; du pays de Bruges, où, sous l'apparente et douce torpeur des toits crénelés vit et travaille l'active dentellière du Nord; du pays des clochers et des beffrois, où se transmettent de génération en génération l'audace et le courage des grands bourgeois communiens; de Gand, ville des fleurs et reine de la terre flamande; de Liège au cœur français; des noires régions de Mons et de Charleroi; de toute la Belgique (de la petite Belgique, comme nous disons pour mieux marquer la grandeur de ses destinées et mieux traduire notre attendrissement) une armée se leva, vaillante, audacieuse, intrépide, qui répondit à l'invasion par ce mot, le plus beau que je sache quand il se heurte à la force cruelle et injuste "non serviam" je ne servirai pas!

Promesses et menaces ont été vaines; rien n'a pu réduire cette admirable fierté. Sous la conduite d'un roi-soldat, la Nation résolut de lutter jusqu'au bout, avec l'appui des deux grands pays auxquels nous sommes attachés par tous les liens de notre histoire: l'Angleterre à qui nous avons gardé une foi sans réplique; la France qui vit toujours dans notre souvenir.

Faut-il dire l'éclat de ces batailles? L'héroïsme du sergent Rousseau; le geste du major Namèche, dont le corps garde encore les ruines du fort de Chaufontaine; la médaille militaire sur la poitrine du roi Albert; Liège, résistant à 120,000 allemands, décorée de la Légion d'Honneur; le général Leman à qui un vainqueur étonné n'a pas pu enlever son épée; et la vaillance obscure, mais si touchante des petits, des sans grades, de tous ceux dont le faisceau gagne les victoires?

Faut-il dire aussi les deuils qui ont assombri cette terre valeureuse?

(Suite à la quatrième page)

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. GORMIER
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Téléphone, 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 11-78
J. E. MICHAUD
B. A. LL. B.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
—Médecin spécialiste—
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National, "519
Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

J. A. CUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone
A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

JOS A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et Tapisseries

Téléphone
LOUIS A. DUGAL
Contracteur Electricien
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL
Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.
S. J. BERNARD,
Edmundston, N. B.

La défaite des Allemands n'est plus qu'une question de temps.

(Suite de la 1ère page.)

homme qui se trouvait à l'encouragement avec sa fille et blessant l'enfant mortellement. Les autres ont causé peu de dommages.

De la ligne de bataille, via Paris. 28 — Le lieutenant français Verlin est le héros du jour : il s'est signalé d'une façon héroïque, samedi.

Avec cinquante hommes de sa compagnie, il était à faire une reconnaissance à dix milles en avant du gros des forces françaises, sur l'Oise, quand survinrent 5,000 Allemands. La petite escouade française se refugia dans les bois avoisinants et là, elle se mit à faire feu sur les Teutons, qui ripostèrent par un feu meurtrier. Il ne resta bientôt plus de toute l'escouade du lieutenant Verlin, que treize hommes, et sur ce nombre il y en eut quatre de blessés. Ils jugèrent bon, alors de disparaître. Mais les Allemands hésitaient à attaquer les bois craignant de tomber dans un piège.

Paris, 29. — Le communiqué officiel suivant a été publié, hier soir, par le ministère de la guerre en France :

"Sur notre aile gauche, les rapports au sujet de la situation sont favorables.

"Sur le centre, nos troupes ont soutenu avec succès de nouvelles et violentes attaques. Nous avons fait de légers progrès sur les hauteurs de la Meuse. Dans la région de la Wèvre, une brume épaisse a été la cause d'une suspension des opérations.

"Sur notre aile droite (en Lorraine et dans les Vosges), il n'y a rien de changé à la situation."

Comme on le voit, voilà un communiqué si vague, qu'il ne permet aujourd'hui, en aucune façon, de localiser avec précision le site du combat. C'est évidemment un indice que la mêlée est très violente.

Les troupes françaises et anglaises, sur l'aile gauche, ont repoussé, depuis plusieurs jours, les attaques des Allemands, qui tentaient de prendre d'assaut les positions des Alliés.

C'est par des rapports qui viennent de la ligne de bataille que l'on sait quelque chose des rencontres qui ont eu lieu. A de certains moments les Français et les Anglais occupent des positions situées à moins d'un quart de mille de la ligne de front des Allemands. Ils se trouvaient là à l'abri de l'artillerie lourde et des canons à tir rapide des Teutons, artillerie et canons qui portent beaucoup plus loin.

Amènes-tu ton mari avec toi pour choisir ton chapeau du printemps ? Cent fois non ! J'aimerais mieux me passer de chapeau ! La dernière fois, imagine-toi donc, il voulait le choisir à son goût ! ! !

Pour terminer une discussion de ménage, les meilleurs arguments de l'homme ne valent jamais l'offre d'un nouveau chapeau.

allemande, se poursuit rapidement dit le communiqué officiel français de cette après-midi.

Les Teutons ont fait une attaque à Tracy-le-Mont, dit-on, et ont les a repoussés en leur faisant subir de lourdes pertes. Tracy-le-Mont constitue comme le coude du front de bataille qui de cet endroit va généralement à l'est et au nord. D'après le communiqué officiel, on se bat de plus en plus vers le nord.

Aucune dépêche venue de Paris ou aucun communiqué officiel ne confirme la nouvelle de la rupture de l'aile droite allemande.

D'après les autorités du ministère des affaires étrangères de France, les Alliés ont gagné légèrement du terrain, entre la Meuse et la région de l'Argonne, et se sont avancés à l'est de Saint-Michel. Au centre aucun mouvement important. On rapporte que le long de l'aile droite des alliés, la situation reste la même.

Le communiqué officiel allemand porte qu'un combat général s'est livré le long de l'aile droite allemande mais sans résultat décisif, tandis que le calme règne au centre et que les Français se sont avancés de nouveau entre Verdun et Toul.

Un combat féroce se livre depuis dimanche entre les armées des généraux Remenkampff et Von Hindenburg, sur un front de bataille s'étendant de Grodno à Druskeneki. Quatre corps d'armée russes sont aux prises avec un nombre égal d'Allemands. Les Moscovites reçoivent des renforts.

Les Russes ont établi un gouvernement à Lemberg, la capitale de la Galicie.

L'appel aux armes des Canadiens

"Il est éminemment impossible de continuer à exaspérer cet élément un moment où l'on veut l'enrôler"

On lira sans doute avec intérêt ces quelques extraits de la lettre que le correspondant du Boston Transcript d'Ottawa a son journal, en date du 21 septembre.

La semaine dernière l'auteur de ces lignes a été impressionné, à Montréal, par trois choses : L'inquiétude dans les cercles financiers et commerciaux ; le ressentiment des Canadiens-français devant les crailleries des Anglo-Canadiens et des Anglais importés, alléguant que le groupe canadien-français n'avait pas fourni une proportion normale au contingent de soldats impériaux campés à Valcartier. La suffisance et l'esprit de domination du colonel Sam Hughes, organisateur en chef de l'effort, soulèvent l'indignation.

On n'hésite pas à donner au brave colonel ce qui lui revient, à reconnaître, par exemple, son excellent travail d'organisation. Il a réussi à faire un succès du recrutement et à faire aller rondement les choses. Et on comprend que cela est difficile dans un pays où toute organisation militaire fait tant défaut. C'est pourquoi tout le monde semble s'accorder à dire qu'il est "the right man in the right place". Mais ces manières ! Son intervention auprès des officiers qui commandent ! Son insultant esprit de domination à Valcartier ! Il paraît qu'il se croit le commandant en chef, au lieu d'être, tout au plus, le chef civil du ministère de la milice.

La conduite du colonel Sam provoque un tel dégoût parmi les officiers volontaires, tant toriques que libéraux, que le ministre Borden semble avoir été sérieusement embarrassé par la prescription qu'il avait de passer par dessus la tête de ses collègues, ainsi que de passer outre la loi civile. On dit même que le conseil des ministres aurait discuté l'a-propos de lui demander sa démission. Quoi de plus vraisemblable ? Il a certainement agi le ministre de la Justice n'ordonnant aux sentinelles de "tuer raide" tout ceux qui au milieu d'une population de citoyens, n'obéissent pas à leurs ordres.

PROPOS ANTI-FRANCAIS

Il y a à Val-Cardier, environ 30,000 volontaires destinés à la guerre européenne. De ce nombre 72 pour cent sont nés en grande Bretagne ou en d'autres pays anglais, cela veut dire que 28 pour cent des Canadiens d'origine sont des Canadiens-Français. Ceux-ci sont au nombre de 1,400. La population totale du Canada, au mois de juin 1911, époque du dernier recensement, était de 7,266,643. Elle est probablement moindre aujourd'hui, à cause de l'immigration provoquée par la dureté des temps en ces deux dernières années. Mais prenons ce nombre. La population native, de toutes origines, se chiffrait alors à 5,619,682. Il y avait 2,054,890, sujets d'origine française, presque tous nés au pays. Si nous appliquons ces chiffres officiels aux 30,000 volontaires de Val-Cardier, dont 28 pour cent sont nés au Canada, soit 8,400 on trouve que si les Canadiens-français s'enrôlaient proportionnellement en aussi grand nombre que ceux d'autres origines réunis, ils seraient environ 3,000, alors que les Canadiens d'autres ascendances que française sont au nombre de 5,400. Ces derniers semblent être 7,000 et les Canadiens-français, 1,400. Cette disproportion est moins grande qu'on aurait pu s'attendre qu'elle soit en tenant compte de divers faits.

La milice volontaire quelque peu entraînée, a été recrutée surtout dans les villes, petites et grandes, et dans les comtés où il n'y a pas de Canadiens-français. Par conséquent, les Franco-Canadiens n'ont que très peu appris le maniement des armes et l'exercice militaire. La proportion des cultivateurs et des ruraux est beaucoup plus grande parmi eux qu'elle ne l'est parmi les groupes d'origine anglaise ou européenne. Les quotidiens d'Ontario ont noté que les villes de la plus britannique des provinces ont fourni beaucoup plus d'hommes au

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

camp de Val-Cardier que les centres ruraux, d'où les hommes ne sont pas rependus en plus grand nombre que les Canadiens-français. Pourquoi donc blâmer les Français quand ils agissent précisément comme la population rurale d'autre origine ?

Les Canadiens-français sont depuis longtemps patriotes, ils ne sont pas impérialistes. Ils tiennent le Canada pour leur seul pays.

MAUVAIS TRAITEMENTS AUX CANADIENS-FRANCAIS.

Les Canadiens-français ne sont pas seulement abominablement accusés par des jingos qui occupent une position sûre "sous le lit", d'où ils les encouragent, les adjurent ou les réprimandent, mais ils vivent souffrir, en Ontario et au Manitoba, des attaques contre leur langue française et leurs croyances qui leur sont chères, et pour la conservation desquelles ils ont lutté longtemps. Les soi-disant libéraux du Manitoba ont longtemps mené l'attaque contre les écoles catholiques séparées, ayant le droit d'exister et de prospérer constitutionnellement dans cette province et aussi contre l'enseignement de matières aux élèves français dans leur propre langue, ce qui est le droit naturel de ceux-ci de même que, conséquemment, leur droit constitutionnel. Le gouvernement tory, à faiblir, a essayé, avec le sens du véritable

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

MAUVAIS TRAITEMENTS AUX CANADIENS-FRANCAIS.

Les Canadiens-français ne sont pas seulement abominablement accusés par des jingos qui occupent une position sûre "sous le lit", d'où ils les encouragent, les adjurent ou les réprimandent, mais ils vivent souffrir, en Ontario et au Manitoba, des attaques contre leur langue française et leurs croyances qui leur sont chères, et pour la conservation desquelles ils ont lutté longtemps. Les soi-disant libéraux du Manitoba ont longtemps mené l'attaque contre les écoles catholiques séparées, ayant le droit d'exister et de prospérer constitutionnellement dans cette province et aussi contre l'enseignement de matières aux élèves français dans leur propre langue, ce qui est le droit naturel de ceux-ci de même que, conséquemment, leur droit constitutionnel. Le gouvernement tory, à faiblir, a essayé, avec le sens du véritable

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

libéralisme, de restituer une partie de leurs droits constitutionnels aux catholiques et aux Français du Manitoba. Dans cet effort digne et vraiment patriotique des toriques ont été maltraités par un électoral protestant, fanatique, aux élections générales d'il y a quelques mois. Ce résultat peut pousser le ministère tory au sectarisme, dans le but de concilier l'électorat libéral qui se récrie. Pour ce qui est de l'Ontario, si le gouvernement tory n'a pas attaqué directement le droit constitutionnel des catholiques, leur concédant des écoles séparées, il a très injustement ordonné que les écoles bilingues—dans lesquelles les enfants français jouissaient depuis longtemps du bienfaisant droit naturel d'être enseignés en maternelles, géographie et autres matières dans leur langue,—deviennent unilingues, c'est-à-dire complètement anglaises. La semaine dernière, dans la seule ville d'Ottawa, il se trouvait 8,000 enfants sans école et sans maîtres, à cause du refus très motivé des Canadiens-français catholiques de céder au sectarisme tyrannique de Toronto que M. Henri Bourassa, toujours logique, courageux et la plupart du temps très juste, compare avec raison à la politique outragante de Berlin en Alsace-Lorraine. Est-il raisonnable, en pareille circonstance, de s'attendre à un enrôlement enthousiaste des Canadiens-français en faveur de la Grande-Bretagne ? Le vice-roi d'Angleterre aurait raison de s'interposer en faveur des Canadiens-français à cause de la violation des droits des Canadiens-français—Londres, néglige tristement ces droits.—Londres, dont le gouvernement impérial a le pouvoir, le droit aussi bien que l'obligation constitutionnelle d'intervenir pour la défense

A LOUER

Le haut de la maison voisine du Grand Central Hotel contenant 10 appartements avec cave comprise et aussi une partie du bas, pouvant servir de magasin.

S'adresser à J. M. SIROIS Grand Central Hotel, Edmondston N. B.

CHÉMIN DE FER TEMISCOUATA

Horaires depuis le 10 novembre 1913

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m. Arr. Conners N. B. 12.45 p. m.

Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m. Arr. Conners N. B. 8.38 p. m.

Express : Dép. Conners N. B. 3.20 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.

Mixte : Dép. Conners N. B. 7.00 p. m. Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmondston Jct avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houlton Presque Isle, Carleton Place, Fairfield, Me., Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc., s'adresser à G. G. Grundy, Gérant général, P. X. Bélanger, Agent général Passagers et fret.

AVANT LE 5 SEPTEMBRE

Avant le 5 Septembre

Tous ceux qui désirent prendre part à ce travail de recrutement devront nous faire parvenir leurs noms le ou avant le 5 septembre 1914.

Jusqu'au 1er Janvier 1915

Pour avoir part aux prix que nous offrons il faudra que les abonnés soient rentrés avant le 1er janvier 1915. Il faudra aussi que ce soit de nouveaux abonnés, que les abonnements soient payés d'avance.

Les calculs sont faits sur des abonnements d'un an à \$1.00 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. Cependant deux abonnements de six mois, et quatre abonnements de trois mois compteront pour un abonnement d'un an.

Commencez de suite

Mettez-vous à l'œuvre tout de suite. Tous les abonnements à partir du 19 août compteront pour les prix.

LISTE DE PRIX

POUR 200 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher, valeur \$50.00 ou 1 complet de salle à dîner (8 morc.) 50.00 OU ARGENT 48.00

POUR 175 ABONNEMENTS 1 complet de salon (5 morceaux) valeur \$43.00 ou 1 graphophone avec records 43.00 OU ARGENT 42.00

POUR 150 ABONNEMENTS 1 poêle de cuisine avec réservoir à eau chaude et réchaud (Marque Acme) \$27.00 ou 1 montre en or, valeur \$37.00 OU ARGENT \$35.00

POUR 125 ABONNEMENTS 1 complet de chambre à coucher en chêne, valeur \$31.45 ou 1 bicyclette (Coaster Brake) pour dame ou monsieur, valeur 30.50 OU ARGENT

POUR LES CULTIVATEURS

La production du lait

FOURRAGES VERTS

La sécheresse et le chaud soleil de l'été dégarment promptement les pâturages. Règle générale, vers la fin du mois de juin il faut avoir recours à une nourriture supplémentaire pour maintenir la production du lait.

Le cultivateur a choix parmi de nombreux fourrages; les essais effectués à la ferme expérimentale et ailleurs semblent indiquer que les vesces, les pois, l'avoine le trèfle et le blé d'Inde sont les plantes qui conviennent le mieux.

1. Trèfle un acre. Doit avoir été semé avec le mélange de pois d'avoine l'année précédente ainsi qu'il est décrit ci-dessous.

Faucher du 20 juin au 15 juillet.

2. Pois et avoine, un demi-acre. Semer un boisseau de pois, un boisseau et demi d'avoine et cinq livres de trèfle rouge, sur un demi-acre de terre vers la première semaine de mai ou plutôt si possible.

Faucher du 15 au 31 juillet.

3. Pois et avoine, un demi-acre; semer même mélange sur un autre demi-acre vers la première semaine de mai.

Faucher du 1er au 15 août.

4. Blé d'Inde, un demi-acre. Semer 10 livres de Blé d'Inde Long-fellow ou une autre petite variété en buttes à trois pieds d'écartement en tous sens. Semer la troisième semaine de mai ou plus tôt si possible. Semer sur un terrain bien drainé, un relevé de trèfle, fumé à raison de 20 tonnes à l'acre.

Faucher du 15 au 30 août.

5. Blé d'Inde, un demi-acre; semer 12 livres de Leaming ou d'une autre variété moyenne de la même manière que ci-dessus.

Faucher en septembre.

Pour les dispositions à prendre en vue de la production de fourrages verts, voir plan de la ferme.

SILOTS D'ETE

Le fanchage quotidien des four-

res de repas, sont les facteurs les plus importants et contribuent le plus à rendre la ration savoureuse et digestible.

LA SUCULENCE AMELIORE LE GOUT DE LA RATION

Une nourriture succulente est une nourriture juteuse, c'est-à-dire qui renferme beaucoup d'eau. Il ne faudrait pas s'imaginer que l'on arrivera aux mêmes résultats en donnant beaucoup d'eau avec des aliments secs; ce ne sera pas la même chose que si la vache absorrait cette eau comme partie de la nourriture. Par exemple: 100 livres d'herbe fraîche de pâturage peuvent contenir jusqu'à 85 livres d'eau en plus, et seulement 15 livres ou moins de matière sèche.

La quantité d'ensilage que l'on peut donner en été variera, bien entendu, suivant la qualité et la quantité des herbes du pâturage et la nature des autres espèces d'aliments que l'on donne aux animaux. A la ferme expérimentale centrale nous donnons en été de 20 à 30 livres d'ensilage par jour et par tête. On construit les silos d'été avec un diamètre moins fort mais une hauteur plus grande que ceux d'hiver, à moins que le troupeau de bœufs ne soit très nombreux.

Dans les silos de ce genre il a moins de surface exposée, d'un jour à l'autre, et, par conséquent moins de perte. Sous la chaleur de l'été l'ensilage exposé se corrompt plus facilement qu'en hiver.

ALIMENTATION D'AUTOMNE ET D'HIVER DES VACHES LAITIÈRES

Les vaches sont nourries à l'étable pendant une bonne moitié de l'année et l'alimentation, pendant cette période, peut revenir très cher soit à cause de l'ignorance, soit à cause de l'emploi volontaire ou involontaire de fourrages qui ne conviennent pas.

Naturellement, le revenu du troupeau dépendra largement de l'économie des méthodes employées. Quand nous parlons d'alimentation économique, nous ne volons pas dire qu'il faille retrancher sur la nourriture, mais qu'il faut employer des aliments ou des combinaisons d'aliments propres à produire les meilleurs résultats au prix le plus bas.

Comme le lait produit dépend de la quantité et de la qualité des aliments consommés, le nourrisseur devra s'efforcer de composer une ration succulente, digestible, renfermant tous les éléments nécessaires à la production du lait, et dont chaque vache recevra tout ce qu'elle peut manger.

Les observations et les recherches expérimentales effectuées sur cette ferme au cours des douze ou treize dernières années ont convaincu l'auteur de ces lignes que la succulence des fourrages, la variété dans l'alimentation, la régularité des heu-

de fourrages, de grains, d'aliments concentrés que l'on trouve possible ou commode. Un mélange de grains composé d'avoine, d'orge, de son, de tournant de graine de lin et de blé d'Inde donnera probablement de bien meilleurs résultats qu'un mélange d'une même valeur nutritive au point de vue chimique, mais qui ne comprendrait que du son et de l'orge, et de bien meilleurs résultats également que si l'on donnait le son seul. Les grains donnés en mélange ont plus de goût, sont plus savoureux et par conséquent plus digestifs. Une ration savoureuse est beaucoup plus digestive. Or une ration plus digestive donne toujours de meilleurs résultats. On voit donc que la variété est un élément fort important dans la ration.

Il ne faudrait pas cependant conclure de ces remarques que l'on doit jamais s'écarter d'un mélange de son, d'orge ou d'un mélange de grains une fois qu'on les a composés. Il est fort possible d'avoir deux ou trois mélanges différents dont on se sert en même temps, pourvu que le même mélange soit donné à la même heure tous les jours; par exemples on pourrait donner le matin de la paille, de l'ensilage et du grain, et le soir des racines, de la paille, du foin ou vice versa. Il ne faudrait pas cependant donner de l'ensilage le matin un jour, et le soir le jour suivant. L'ensilage de même que les autres aliments, doit toujours être donné à la même heure.

J. H. GRISDALE, Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.

La production du lait

NECESSITE D'UNE NOURRITURE ABONDANTE

Lorsque le troupeau est composé de bonnes vaches, la quantité de lait produite dépend, jusqu'à un certain point, de la quantité et de la qualité des aliments consommés. Nul cultivateur n'ignore que les vaches mal nourries ne donnent généralement que peu de lait, pour ne pas dire toujours, et que ce lait revient très cher, même pour la petite quantité obtenue. Et cependant on peut affirmer qu'au Canada 75 p. c. ou trois quarts des vaches en lactation, ne reçoivent pas une nourriture suffisante pour qu'elles soient en état de donner ce que l'on peut appeler "le maximum" de production au prix minimum.

Le but vers lequel doit tendre tout laitier est d'obtenir la plus grande quantité possible de lait et de gras de beurre au plus bas prix possible par livre de lait et de gras de beurre produit.

Bien des vaches non seulement ne reçoivent pas assez de nourritures, mais elles sont mal nourries, c'est à dire que leur ration est souvent impropre au but visé: la production du lait. Ce n'est pas ce-

pendant parmi les premières que se trouvent le plus d'animaux mal nourris, car beaucoup de cultivateurs sont assez généreux pour donner une ration abondante, mais ils ne savent pas combiner les divers aliments dans les proportions voulues pour assurer la production la plus avantageuse de lait. Ils ignorent pas l'importance et l'économie des combinaisons. Sans doute, pour faire ces combinaisons il faut bien connaître ces fourrages et ce sont là des connaissances assez difficiles à acquérir. Toutefois le débutant qui lira attentivement les notes suivantes pourra, après un peu d'expérience pratique, devenir nourrisseur, c'est-à-dire nourrir de façon efficace et avec économie.

CHANGEMENT DE L'ETABLE AU PATURAGES

Il faut jamais faire de changements subits d'une nourriture à l'autre car ils ont presque toujours pour effet de diminuer la production du lait, même lorsque la nouvelle ration est meilleure que celle à laquelle la vache est habituée. Lorsqu'un changement nécessaire, on doit le faire graduellement en commençant, pour y arriver, une période d'au moins une semaine à dix jours.

La jeune herbe non mûre contient beaucoup d'eau, surtout au commencement du printemps; elle est aqueuse. Il en est de même des pâturages de blé et de seigle, et lorsque les vaches passent des fourrages secs de l'hiver à ces herbes juteuses il faut user de beaucoup de précaution. Avant de les faire sortir de l'étable pour les mettre en pâturage, on leur donne un repas de foin et on les laisse d'abord sur l'herbe que peu de temps, puis, jour par jour, on diminue la ration de foin on allonge progressivement la durée de leur séjour au pâturage jusqu'à ce que l'on arrive à les laisser tout le temps sur l'herbe. Il n'y a cependant aucun avantage à mettre les vaches laitières dehors au printemps, avant que l'herbe fournisse une bonne nourriture c'est-à-dire avant qu'elle soit bien développée.

PATURAGES

Au Canada, sur la plupart des fermes, l'herbe du pâturage forme la nourriture principale de la vache laitière en été. En bon état, cette herbe est une nourriture parfaite, et l'animal qui peut s'en procurer assez, sans trop d'efforts, donne généralement tout le lait qu'il est susceptible de produire. Les pâturages de trèfle et de luzerne sont les meilleurs mais nos herbes naturelles qui poussent dans les endroits abrupts, sur les pentes des collines, etc., sont également très précieuses.

A la ferme expérimentale centrale, on se sert avec beaucoup de succès du mélange suivant de grains pour prairies et pâturages. On met à l'acre, 5 livres de trèfle rouge, 2 de trèfle d'Alsike, 7 de luzerne et 10 livres de mil.

Il ne faut se servir des pâturages avant que l'herbe ait plusieurs pouces de hauteur; quant au trèfle et à la luzerne ils doivent être au moins un pied de hauteur avant que l'on y mette le bétail. On obtiendra des pâturages un rendement de fourrages beaucoup plus grand si on les divise en deux ou même trois parties et que l'on fasse paître, ces parties successivement, chacune pendant quelques jours. L'herbe rasée de près pousse lentement et souffre beaucoup plus de la sé-

cheresse et du piétinement que l'herbe plus longue et plus forte.

GRAIN ET PATURAGES

Est-il avantageux de donner du grain aux vaches qui sont au pâturage? Les opinions sont divisées sur ce point, mais la coutume de donner du grain semble l'emporter; peut-être n'en résulte-t-il aucune amélioration de qualité ou aucun augmentation dans le volume de lait lorsque le pâturage est bien garni, mais dès que le pâturage commence à se dégarmer, le grain est utile parce qu'il aide à maintenir la production. Il est douteux cependant qu'il soit économique de donner du grain quand il y a beaucoup d'herbe nutritive, car, à moins que le prix des produits laitiers ne soit très élevé, l'augmentation que l'on obtiendra ne compensera peut-être pas les frais supplémentaires. Sur un pâturage abondant et de bonne qualité il ne faut pas donner beaucoup de grain; une ou deux livres par jour suffisent. Mais dès que le pâturage commence à se dégarmer il faut augmenter proportionnellement la ration de mouée afin d'éviter que la production du lait ne baisse.

On comprendra facilement que les grains ou les mélanges de grains les plus propres à l'alimentation des vaches en hivernement et tenues sur des fourrages d'hiver, ne sont pas nécessairement les meilleurs pour nourrir les vaches qui sont sur l'herbe. Les mélanges d'avoine d'orge et de pois en parties égales, ou d'avoine, d'orge et de son donnent de bons résultats.

J. H. GRISDALE, Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.

Anecdote Monténégrine

Un aubergiste du pays avait une fille d'une grande beauté appelée Gordanne. Parmi les nombreux prétendants qui aspiraient à sa main, elle en distingua trois entre lesquels elle se promit de faire son choix et dans ce but elle les convoqua pour le même jour, à la maison de son père.

Le jour venu, la jeune fille se plaça en travers de la porte d'entrée; le premier soupirant avait appris à Cattaro les manières de la ville: il pria poliment Gordanne de le laisser passer. Elle s'écarta pour le laisser entrer, mais en murmurant: "Tu ne seras jamais mon mari."

Le second, moins poli, lui dit: "Laissez-moi passer." Elle obéit, mais dit: "Toi non plus, je ne t'épouserai pas."

Le troisième y alla plus carrément: il prit Gordanne par le bras, la jeta de côté et entra en maître dans la pièce.

Ravie, la jeune fille s'écria: "Toi, tu es un vrai Monténégrin, c'est toi que j'épouserai."

Autre pays, autres mœurs! Je ne conseillerais pas au Canadien d'essayer de cette manière!

Une jeune fille passera plusieurs heures à sa toilette pour recevoir son amoureux pendant cinq minutes et lui dire, par dessus le marché, qu'elle ne l'attendait pas.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

LE MADAWASKA Journal Hebdomadaire EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS Payable strictement d'avance CANADA ETRANGER Un an, Six mois, etc.

TARIF DES ANNONCES Annonces légales, première insertion, la ligne par insertion subséquente, la ligne, etc.

NOTES LOCALES

M. Jean Pineault, surintendant du chemin de fer Canada and Gulf, de Ste-Flavie, était ces jours derniers l'hôte de sa sœur, Mde Max D. Cornier.

Melle Blanche Thibault, de Fraserville, est actuellement en visite chez ses frères Messieurs Jos et Adjutor Thibault.

Mme Robert Jones, d'Angusta, Maine, est en promenade pour un mois chez Mme Jos Tétu.

M. le docteur Lagassé, de l'Hôtel Dieu de St-Basile, était de passage en notre ville lundi.

Melle Antoinette World, de Kamouraska, était ces jours derniers l'hôte de son ami, Melle Virginia Thibault.

M. et Mde Jos Lemieux, d'Aroostook, N. B., était en visite chez M. John Daigle, lundi.

Melle Delia Beaulieu de Ste-Rose est ces jours-ci, en visite chez Mme Jos Tétu.

Nous apprenons avec peine la grande maladie du jeune fils du principal de notre école. Le jeune M. Carruthers étudie à Sackville. Nous formulons des vœux pour son prompt rétablissement.

Monsieur l'avocat J. Enoil Michaud et Madame Michaud sont de retour de leur voyage de noces. Tous leurs amis leur souhaitent la bienvenue.

Étaient de passage en notre ville ces jours derniers : MM. Thomas J. Levesque, Clair, N. B.; W. A. Asselin, Québec; R. R. Porter, Aroostook, Jct. N. B.; Donat Daigle, St-Hilaire, N. B.; J. H. Daigle, St-Jacques, N. B.; Madame Eloi Morneau, St-Jacques; F. L. Budlong et sa dame, Providence, R. I.; W. H. Swit et sa dame, Providence, R. I.; J. T. St-Pierre, Québec; J. E. Richard, Québec; Madame Napoléon St-Pierre, Lévesque, N. B.; Joseph Héroux, Rivière Bleue, P. Q.; J. A. Levesque, Québec; Auguste Carlson, Providence, R. I.

Ayez Vos Habits Propres

Procurez-vous cette préparation qui rendra votre linge blanc comme la neige sans décolorer les étoffes de couleur.

Cette préparation enlève les taches de graisse, de thé de café, de sang, de rouille, et spécialement toutes les taches sur le linge des enfants.

Sur réception de 35 cents nous vous enverrons cette préparation avec direction.

S'adresser à, PINET & CO. 3338 St-Hubert, Montréal, P. Q.

Correspondance

Monsieur le Directeur, Permettez-moi de vous demander un petit espace dans votre journal pour présenter mes remerciements sincères au groupe de parents et d'amis qui m'ont fait un si bel accueil à mon arrivée à ce beau et charmant Pincher Creek, Alberta, où le bonheur de séjourner pendant trois beaux mois a passé si rapidement. Il me semble que je n'ai pas remercier ces bons parents et amis assez convenablement pour le bon temps passé parmi eux, aussi que pour les sentiments de regret qu'ils m'ont exprimés à mon départ pour St-Léonard et pour les souhaits de bonheur et de succès. Le même jour, notre aimée Mamie nous laissait pour Vancouver pour étudier comme garde-malade à l'Hôpital St-Paul. Ses bonnes cousines l'accompagnaient à la gare en auto.

Pour le cœur chrétien et fidèle, il n'y a pas de distance. Quoique j'ai laissé mes chers enfants et parents et mes bons amis de Pincher Creek, ils auront toujours la meilleure part dans mes souvenirs. Aussi je tiens à les remercier bien sincèrement pour les marques de tant de sympathies à mon égard. Oui, merci à tous. Votre amitié et vos sentiments me touchent de près. Vous laissant au regret, toutefois je me sens heureuse de vous voir si bien partagés. Je tâcherai de conserver votre estime qui m'est bien chère. Oui, mille fois merci pour vos jolis cadeaux, gage de votre estime et de votre bon cœur et surtout merci et reconnaissance pour votre chaude et sincère amitié.

Encore un fois, je ne vous dit pas Adieu, mais Au Revoir. Madame Baptiste Fournier. St-Léonard, N. B. 28 Sept, 1914.

La Revanche

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (509) contient sept morceaux de musique dont voici les titres :

- 10 La Revanche (1870-1914) actualité sur l'air des Deux Grenadiers ; 20 Marche Pontificale, pour piano ou orgue par Henri Miro ; 30 Les Canards, chansons pour les tout-petits ; 40 Lyre Enchantée, pour violon et piano par L. Daveluy ; 50 Ton Petit Cœur, célèbre romance française ; 60 La Valse Rouge, nouveauté parisienne à grand succès ; 70 L'Étoile, mélodie nouvelle d'Emilio Briest ; 80 Là-bas ! Ici ! chronicle d'actualité par Jean Pic ; 90 La Tache de Sang, poésie traduite de l'anglais par E. Choinard ; 100 C'est ma Passion, monologue de Gaston Charles ; 110 A Guillaume, poésie inédite de J. B. Horeau. o. m. i.

Aussi plusieurs articles instructifs et amusants, portraits et biographies d'artistes et la 23ième leçon de chant. Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50 ; États-Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal. Catalogue de prime envoyé gratis.

CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 20 Novembre 1914 pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années trois fois par semaine, aller et revenir, entre Comau Ridge et Woodville à commencer le 1er Janvier prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Comau Ridge et à un bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission. BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, ST-JOHN, N. B., le 15 Septembre 1914. N. K. COLTER, Inspecteur des Postes.

UN BEAU DISCOURS

(Suite de la rière page)

Il y a des êtres devant qui le cœur s'émeut d'amour ou de pitié ; un vieillard qui souffre, un enfant qui sourit, une femme qui pleure. Ce sont les faibles, ceux qui ne peuvent pas faire mal et qui ne savent qu'aimer. Il y a des choses devant lesquelles l'homme se découvre, respecte ; les cathédrales, auguste prière des siècles ; les bibliothèques silencieuses, qui devraient être immortelles. Il y a des choses qui sont la vie d'un peuple et sur lesquelles l'histoire s'accumule chaque jour jusqu'à former une civilisation. Il y a des êtres et des choses auxquels on ne touche pas sans les profaner. Sur tout cela une main criminelle s'est pourtant crispée. Nous avons tout à coup eu l'horrible vision de la barbarie. Nous ne pouvons pas vous rendre vos mères, vos épouses et vos enfants ; mais nous ferons tout pour que ces cruautés soient vengées et que votre peine immense soit un peu apaisée par nous.

Enfin, Messieurs, voici notre dernier vœu. Il fut formulé par une femme belge, Madame Vandervelde. Nous l'avons recueilli pour en faire notre plus cher espoir.

Plus tard, lorsque le sort des armes en aura décidé ; lorsque les alliés auront signé ce qu'on appellera le traité de Berlin, pour mieux le clouer dans l'histoire ; lorsque tout sera terminé et que la justice enfin aura vaincu ; lorsque les troupes reviendront vers Paris qui, demain comme hier, apportera à tout acte d'héroïsme, la consécration de sa gloire ; souhaitez voir, précédant les soldats russes, lours de leurs victoires, précédant les chers fantassins français, alertes et gais, précédant les soldats anglais impassibles et tenaces ; s'avancer, au chant de la Brabançonne, où perce un appel de clairon, les glorieux soldats de la Belgique, restés debout dans la lumière d'une Europe nouvelle ; de la Belgique, pays du droit vengé, des libertés conquises, de la parole gardée, fut-ce dans le suprême silence de la mort !

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en juillet 1900 SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

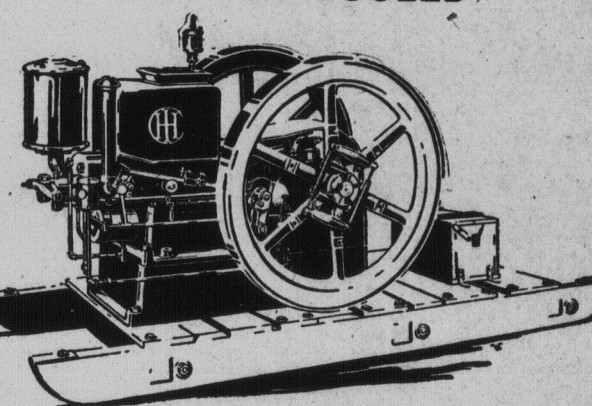
Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé, \$1,000,000.00 Réserve et surplus, (au 31 Déc. 1913) \$637,873.49

65 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brunswick Conseil d'Administration Président - M. H. LAPORTE De la maison Laporte, Martin & Cie Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien Vice-Prés. - M. W. P. CARSLY Capitaliste Vice-Prés. - M. T. BIENVENU Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd. HON. LOUIS BEAUBIEN

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ont été confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir : BUREAU DE CONTROLE (COMMISSAIRES CENSEURS) Prés : HON. SIR ALEX. LACOSTE Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi Vice-Prés : DR E. P. LACHAPELLE Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien M. MARTIAL CHEVALIER Directeur Gérant Crédit Foncier Franco-Canadien

Succursale : EDMUNDSTON, N. B. LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

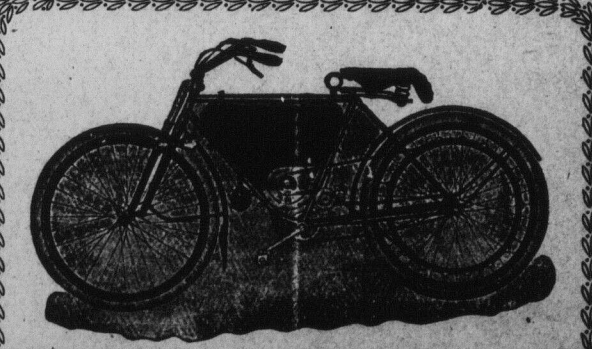
LE MOTEUR A L'HUILE DE CHARBON INTERNATIONAL (HOPPER COOLED)



L'engin à l'huile de charbon de l'I. H. C. est le meilleur produit dans les moteurs à combustion interne. Il diminue de moitié, les dépenses de l'engin à gazoline ordinaire et développe un pouvoir déterminé. L'I. H. C. en possède une ligne complète qui comprend un modèle d'un pouvoir capable de satisfaire pratiquement toutes les requêtes. Quelque soit le service qu'on en désire l'I. H. C. offre une chance exceptionnelle de se procurer un moteur économique et qui donne satisfaction. Ces engins sont les moins dispendieux car le seul moyen de juger du prix d'un engin, c'est d'en calculer l'efficacité et la longue durée. En plus tous les engins de l'I. H. C. sont fabriqués de façon à développer de 10 à 20% de plus que le pouvoir certifié.

Pour plus amples informations et pour notre catalogue adressez-vous à l'agence local McCormick la plus rapprochée ou à la

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.



Bicycles et ligne complete de fourniture toujours en mains

Toute commande par téléphone ou par malle recevra une attention immédiate.

J. ADOLPHE HEBERT, VAN BUREN, Me. En face du Collège, Van Buren.

La Farine Snow White est la meilleure